

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014

2014 V 118 Vœu relatif au lancement d'un nouvel appel à projets portant sur les végétalisations innovantes.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Plan Climat Energie de la Ville de Paris, adopté en novembre 2012, qui recommande de végétaliser l'espace public et les bâtiments afin que les plantes puissent humidifier et rafraîchir l'air grâce à l'évapotranspiration ;

Vu le Plan biodiversité de la Ville de Paris, adopté en novembre 2011, dont l'action n°8 prévoit de renforcer le maillage vert sur le territoire parisien, avec notamment la création de nouveaux parcs et jardins ; l'objectif étant que tous les Parisiens aient un jardin à moins de 300 mètres de chez eux ;

Vu l'appel à projets lancé en mars 2013 portant sur les végétalisations innovantes relatives à la biodiversité, l'agriculture innovante et les innovations favorisant l'adaptation aux changements climatiques ;

Vu la délibération 2013 DDEEES 56 relative à la convention d'occupation du domaine public et de bâtiments municipaux pour l'installation et l'expérimentation de nouvelles solutions technologiques liées à la végétalisation innovante ;

Vu le vœu de l'exécutif relatif au développement de la végétalisation de proximité, adopté le 16 juin 2014 ;

Considérant les 30 projets sélectionnés en juillet 2013 par des comités d'audition et un jury d'élus ;

Considérant que la première convention d'occupation a été signée en février 2014 ;

Considérant que moins de 10 projets sur les 30 retenus ont à ce jour été expérimentés ;

Considérant que les Mairies d'arrondissement peuvent permettre de trouver des lieux pour les expérimentations ;

Considérant l'intérêt de dresser un bilan sur le 1^{er} appel à projets « végétalisations innovantes » ;

Considérant qu'une nouvelle génération de projets innovants en termes de végétalisation pourrait être portée ;

Considérant les évolutions techniques et les retours d'expériences ;

Considérant la feuille de route de l'Adjointe chargée des espaces verts, de la nature et de la préservation de la biodiversité, et notamment l'objectif de 30 hectares d'espaces verts nouveaux et l'appel à propositions de lieux de proximité à végétaliser ;

Considérant la nécessité d'être innovants pour parvenir à ces objectifs, en particulier pour les arrondissements denses et minéraux ;

Sur proposition de M^{mes} Delphine BÜRKLİ et Claire de CLERMONT-TONNERRE et des élus du Groupe UMP,

Emet le vœu que :

- la Maire de Paris présente un bilan du 1^{er} appel à projets « végétalisations innovantes »,
- la Maire de Paris lance un nouvel appel à projets portant sur la végétalisation des bâtiments, en associant les Mairies d'arrondissement.